



Indonésie

Source : «GEOATLAS.com »
© 2009 © Graphi-Ogre

Données générales

Superficie : 1 919 440 km²

Capitale : Jakarta

Monnaie : Roupie indonésienne (IDR)

Langue : Bahasa Indonesia

Population : 242 millions

Croissance démographique : 1,49 % (2010)

Infrastructures (routes, rails) : assez peu développées hormis sur les îles de Java & Bali. Réseau ferroviaire uniquement à Java et Sumatra mais vétuste.

Ressources : agricoles (riz, café, épices, caoutchouc, huile de palme), minières (charbon, nickel, or), hydrocarbures, textile, tourisme



Source : «GEOATLAS.com » © 2009 © Graphi-Ogre

Données politiques

Type de régime

L'Indonésie est une République démocratique actuellement dirigée par le Président Susilo Bambang Yudhoyono, reconduit dans ses fonctions en juillet 2009 dès le premier tour d'un scrutin présidentiel qu'il a remporté à une très large majorité (plus de 60% des voix). Depuis 2004, le chef de l'Etat est élu au suffrage universel pour un mandat de 5 ans. Il est secondé par un vice-président, Monsieur Boediono, ancien Gouverneur de la Banque centrale indonésienne.

La plus haute autorité judiciaire du pays est la Cour Suprême. Elle est l'organe de surveillance des tribunaux de grande instance et tribunaux de province. Elle est également la Cour d'appel en dernier recours. Ses juges sont proposés par le DPR et approuvés par le Président de la République. Le Président actuel de la Cour Suprême est Monsieur Harifin A. Tumpa.

Date des dernières et prochaines élections

Les dernières élections parlementaires ont eu lieu en avril 2009 et ont été marquées par la large victoire remportée par le Parti Démocrate, parti du Président Yudhoyono. Le pouvoir législatif est partagé entre le DPR, la chambre des députés et, depuis 2004, le DPD, la chambre des représentants des régions. Au niveau régional, le cadre institutionnel est calqué sur les structures de l'Etat central avec à sa tête le gouverneur, élu, qui s'appuie sur une chambre régionale et une administration locale. L'autonomie régionale a été mise en œuvre le 1er Janvier 2001 en application de la loi de décentralisation 22/1999 et a été progressivement renforcée par des allocations budgétaires croissantes accordées par l'Etat central aux instances régionales

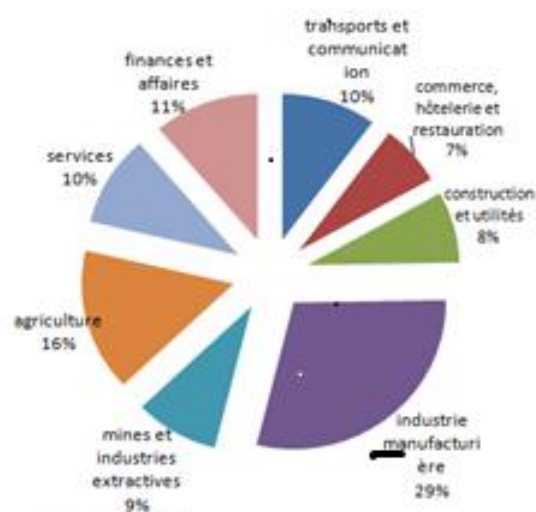
Données économiques en 2010

Principaux indicateurs économiques

Indicateurs	Pays	France
PIB	712 Mds USD	2 555 Mds USD
Dette publique en % du PIB	26 %	82 %
PIB par habitant	3 015 USD	34 092 USD
Taux de croissance	6,1 %	1,5 %
Taux d'inflation	5,1 %	1,8 %
Taux de chômage	8,4 %	9,6 %

Sources : CEIC Databases, Banque Mondiale, Bureau Central des Statistiques indonésien, calculs SER de Singapour, INSEE

Répartition du PIB par secteur



source : CEIC



Situation économique et financière du pays

L'Indonésie est considérée aujourd'hui comme l'une des grandes puissances économiques émergentes qui, par son statut de membre du G20 et sa stabilité politique retrouvée depuis 2004, en fait l'un des partenaires principaux d'Asie.

A la faveur d'une politique macroéconomique prudente, menée depuis la crise de 1997/1998 et d'une faible exposition vis-à-vis de la demande extérieure, l'Indonésie a traversé la crise de 2008/2009 sans subir de dégradation de ses fondamentaux. Cependant, si le pays présente un cadre macroéconomique et financier assaini, la nécessité d'approfondir et d'accélérer les réformes structurelles subsiste dans de nombreux domaines. En 2010, l'Indonésie a affiché un taux de croissance de 6,1%, soutenu de façon assez équilibrée par la consommation intérieure, l'investissement et les exportations.

La perspective de croissance reste bonne en 2011. La prévision gouvernementale de 6,4 % fait l'objet d'un large consensus. Le FMI en particulier estime que, même si l'Indonésie ne réalise pas l'ensemble du programme de réforme économique qu'elle s'est fixé, son potentiel "naturel" de croissance demeure égal ou légèrement supérieur à 6 % si l'environnement international ne se détériore pas de nouveau.

Le débat est en revanche plus vif sur la conduite de la politique monétaire et la maîtrise de l'inflation. L'ajustement de la politique monétaire ne s'est produit qu'à début février 2011, le *policy rate* ayant été augmenté de 25 ppb, à 6,75 %, après avoir été maintenu à 6,5 % pendant 18 mois consécutifs.

Le problème inflationniste actuel (7 % en février 2011) est essentiellement dû à un déséquilibre entre l'offre et la demande des produits agricoles (notamment le riz et les épices) qui pèsent lourd dans l'indice des prix.

A moyen terme, le gouvernement cible une croissance accélérée de 7 à 7,7 % à l'issue du plan quinquennal actuel qui couvre la période 2010-2014. Un tel rythme de croissance suppose une montée en puissance de l'investissement, et en particulier des dépenses d'infrastructure, qui devraient passer de 3,5 % du PIB à l'heure actuelle à au moins 5 %.

Les agences de notation (Moody's et Standard and Poor), qui ont récemment amélioré la notation de l'Indonésie, désormais proche de *investment grade*, ont indiqué qu'elles mettaient sous surveillance la politique monétaire du pays.

Politiques fiscale et économique du pays

Entre la fin des années 1960 et la crise asiatique de 1997-98, l'Indonésie a connu un développement économique soutenu avec un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 7% par an, interrompu par de brefs ralentissements conjoncturels. Frappée de plein fouet par le mouvement de défiance des investisseurs étrangers à l'égard de l'ensemble de l'Asie émergente, l'Indonésie enregistre à partir de 1998 une fuite massive des capitaux étrangers, tant au niveau des placements en portefeuille que des investissements directs. Déstabilisé économiquement (contraction du PIB indonésien de 13% en 1998), le pays l'est aussi socialement : la forte augmentation du pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est propice aux troubles politiques et sociaux, qui culminent en mai 1998, date de la fin du régime du Président Soeharto. La crise et la période qui s'ensuit constituent donc l'entrée de l'Indonésie dans une phase de transition à la fois économique, politique et sociale. Le pays se lance alors dans un vaste projet de réformes aussi bien politiques que structurelles, avec pour mot d'ordre la stabilisation macroéconomique.

Par la suite, l'Indonésie amorce une lente et laborieuse reprise économique avec des taux de croissance en dents de scie jusqu'en 2003 et une consolidation à un niveau supérieur à 5% entre 2004 et 2008. Les gouvernements successifs ont instauré une discipline budgétaire d'une grande fermeté qui a conduit à un rétablissement des indicateurs macroéconomiques. Le gouvernement de Yudhoyono, premier président élu au suffrage universel direct en octobre 2004, s'est particulièrement évertué à renforcer ces indicateurs : en 2008, alors que le déficit budgétaire a été contenu à 0,9% du PIB, le montant de la dette publique s'est élevé à 32% du PIB et l'inflation a atteint 11,1%, après avoir été ramenée à 6,4% fin 2007.



L'Indonésie est donc entrée dans la crise en bien meilleure position que 10 ans auparavant, forte de fondamentaux macroéconomiques beaucoup plus solides. Un plan de relance, constitué de baisses d'impôts, d'augmentation de subventions et d'engagements de dépenses supplémentaires, a été débloqué par le gouvernement en février 2009, sans engendrer de dérapage des déficits publics : le déficit n'est que de 0,6% contre 2 % du PIB dans le budget 2009 révisé et la dette publique est passée en quelques années de 80% à moins de 26% du PIB en 2010.

Le principal défi pour l'Indonésie réside dans le déboursement de son budget, trop souvent ralenti par les lourdeurs administratives, la multiplication des contrôles pour lutter contre la corruption ou la complexité engendrée par les transferts budgétaires vers les provinces.

Faute d'investissements suffisants (tant publics que privés), pendant les dix années qui ont suivi la crise asiatique de 1997, les infrastructures du pays se sont fortement dégradées. Le gouvernement actuel s'est donc engagé à donner la priorité aux projets d'infrastructures dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'énergie et les transports. Il mène par ailleurs un programme de réformes structurelles destinées à améliorer l'environnement des affaires et à rétablir la confiance des investisseurs domestiques et étrangers.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Accords Multilatéraux

L'Indonésie, signataire de l'accord AFTA au sein de l'ASEAN, retrouve lentement une certaine ambition en matière de politique étrangère. Le dialogue bilatéral s'intensifie et s'est illustré, fin août 2007, par la signature d'un accord de partenariat et de libre échange entre l'Indonésie et le Japon. L'attention se porte maintenant sur les Etats-Unis et l'Australie qui poursuivent leurs négociations avec l'Indonésie.

L'Indonésie a signé un accord sur la garantie des investissements avec les gouvernements des pays de l'ASEAN. L'archipel est de plus signataire d'accords bilatéraux sur la promotion et la protection des investissements (APPI) avec 56 autres pays dont : France, Argentine, Algérie, Australie, Bangladesh, Belgique, Cambodge, Chili, Chine, Cuba, République Tchèque, Danemark, Egypte, Finlande, Allemagne, Hongrie, Inde, Italie, Jamaïque, Jordanie, République Démocratique et Populaire de Corée, Corée du Sud, Mongolie, Mozambique, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Philippines, Espagne, Sri Lanka, Soudan, Suriname, Suède, Suisse, Syrie, Thaïlande, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Grande-Bretagne, Ouzbékistan, Vietnam, Yémen et Zimbabwe.

S'agissant de la France, une renégociation de l'APPI est en cours, en vue de sa réactualisation.

La signature de l'Accord de Partenariat et de Coopération de troisième génération avec l'Union européenne, suspendue par le gouvernement indonésien après l'inscription par la Commission Européenne de l'ensemble des compagnies aériennes indonésiennes sur liste noire, est intervenue en novembre 2009, après la levée du ban aérien en juillet 2009 sur 4 compagnies dont la compagnie nationale Garuda.

Coopération financière bilatérale

Dans le cadre de son programme d'Aide Publique au Développement (APD), le gouvernement français a financé au cours des 10 dernières années un certain nombre de projets et d'études sur fonds FASEP (don) et RPE (prêt concessionnel). Les secteurs concernés sont les transports (principalement aérien et ferroviaire), les affaires maritimes (lutte contre la pêche illégale), l'agriculture (aquaculture, rizierie), l'eau et l'assainissement, les infrastructures urbaines.

Parallèlement, l'Agence Française de Développement, installée en Indonésie depuis 2007, exerce un mandat orienté vers la protection des biens publics mondiaux et a, à ce titre, accordé trois enveloppes d'aide budgétaire à l'Etat indonésien en 2008, 2009 et 2010 de 200 M USD et deux fois 300 M USD dans le cadre du



programme de lutte contre le changement climatique. L'AFD a par ailleurs signé une convention de prêt pour un projet de drainage urbain à Banda Aceh sur fonds post tsunami.

Convention fiscale bilatérale

La convention fiscale entre l'Indonésie et la France, signée en septembre 1979, établit un partage d'imposition sur le revenu pour chacun des deux Etats.

Pour un Français expatrié, les salaires, traitements et autres rémunérations similaires sont imposables en Indonésie si l'emploi est exercé en Indonésie.

Ses revenus deviennent imposables en France si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le salarié séjourne en Indonésie pendant une période ou une durée totale n'excédant pas 183 jours au cours d'une période de 12 mois ;
- l'employeur n'est pas résident indonésien ;
- la charge des rémunérations n'est pas supportée par un établissement stable (filiale) ou une base fixe (bureau de représentation) de cet employeur en Indonésie.

Commerce extérieur

Importations en 2010 : 132,2 Milliards USD

Exportations en 2010 : 158,2 Milliards USD

**Poids de la France dans les importations du pays : 1,2 %
(hors hydrocarbures)**

Etat des lieux du commerce extérieur

Commerce extérieur global

Alors que 2009 avait été marquée par une contraction de 20% du commerce extérieur indonésien, les échanges commerciaux du pays connaissent une accélération spectaculaire en 2010, avec une hausse de 33% de la valeur des exportations, et une augmentation de 41% des importations, en glissement annuel.

En 2010, les exportations indonésiennes se sont montées à 158,2 Md USD, contre 119,69 Md USD l'année dernière (+32%). Les ventes de l'archipel se sont ralenties au second semestre 2010, en raison des mauvaises conditions climatiques dans la région, et de l'appréciation plus marquée de la Rupiah (+4,6% sur l'ensemble de l'année 2010).

Sur la même période, les importations se sont chiffrées à 132,2 Md USD contre 90,3 Md USD en 2009. Leur hausse (+46%) est encore plus forte que celle des exportations.

Commerce bilatéral

Après une année 2009 particulièrement faste en dépit du ralentissement économique mondial, les échanges commerciaux entre la France et l'Indonésie ont progressé sensiblement en 2010, s'établissant à 2 Mds EUR



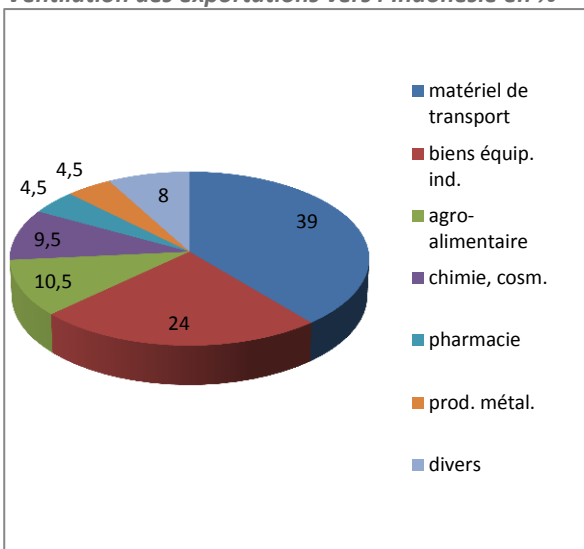
(soit +14% par rapport à la même période l'an passé). Mais ce sont les importations françaises qui augmentent, de 25% à 1385 MEUR, alors que les exportations affichent une légère baisse de 3%, à 729 MEUR : l'impulsion donnée par les ventes aéronautiques, principales contributrices à la performance de l'année 2009, s'est ralentie. Les autres principaux postes d'exportations progressent globalement.

En 2009, les exportations françaises avaient augmenté de 41% à 849 MEUR, sous l'impulsion des ventes aéronautiques (434 MEUR), qui masquaient une baisse généralisée des autres postes d'exportation. Cette situation s'est inversée en 2010, les exportations accusant une légère baisse de 5%, à 891,45 MEUR. En cause, le fléchissement des ventes de matériel de transport (-21 % à 345 MEUR), dont 96 % sont constituées d'aéronefs. Malgré cette diminution, le matériel de transport demeure le premier poste d'exportations (39 % des ventes). Avec des ventes à l'Indonésie (pétrole et gaz exclus) représentant 1,2% du total des achats hors hydrocarbures de l'archipel selon les statistiques indonésiennes, la France se positionne au 13^{ème} rang de ses fournisseurs, se situant en Europe derrière l'Allemagne (2,8%), mais devant le Royaume-Uni et l'Italie. Les achats à l'Union Européenne représentent 15% du total des importations indonésiennes hors hydrocarbures.

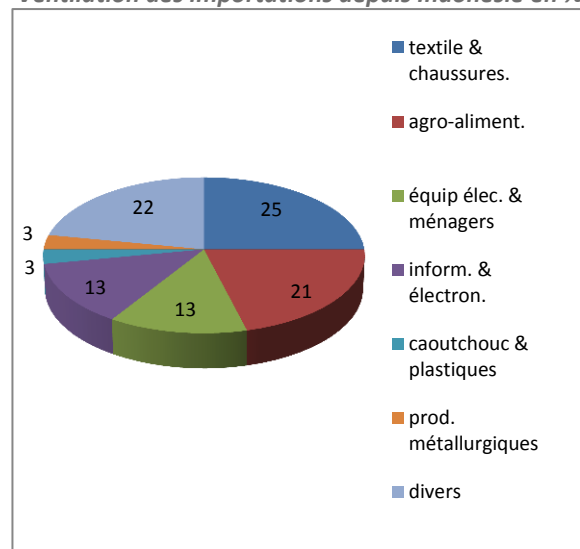
Après une contraction de 16% en 2009, les approvisionnements en provenance d'Indonésie repartent à la hausse, à 1516 MEUR soit +25 % par rapport à la même période l'an passé. Les importations françaises ont représenté 0,8% des exportations hors hydrocarbures de l'archipel. 13 % des ventes indonésiennes hors hydrocarbures sont réalisées à destination de l'UE.

Après la nette amélioration observée en 2009 de notre solde commercial bilatéral (déficit de 390 MEUR, contre 840 MEUR en 2008), historiquement fortement déficitaire, les 11 premiers mois de 2010 voient celui-ci se creuser à nouveau : à 656 MEUR, le déficit a presque doublé par rapport à l'an passé (+83%).

Ventilation des exportations vers l'Indonésie en %



Ventilation des importations depuis l'Indonésie en %



Source : Douanes françaises, Service Economique



Les secteurs porteurs pour l'offre française

Secteurs	
1	Machines et équipements de transport
2	Biens intermédiaires
3	Industrie chimique
4	Hydrocarbures
5	Alimentaire hors boisson

Source : Bureau Central des Statistiques indonésien

Les investissements

	Flux d'IDE français en Indonésie	Total des flux d'IDE en Indonésie
	En millions USD	
2006	158	4 914
2007	339	6 928
2008	417	9 318
2009	257	4 877
2010	69 (T3 2010)	9 611 (T3 2010)

Source : Banque de France (hors bénéfices réinvestis), Bank of Indonesia

A 4,9 Mds USD en 2009 (soit un repli de 50% par rapport à 2008), les flux d'IDE en Indonésie avaient pâti de la dégradation de la conjoncture économique mondiale. La CNUCED classait l'archipel au 3ème rang parmi les pays récepteurs de flux d'investissements directs étrangers en Asie du Sud-est.

2010 a vu une spectaculaire relance des flux d'IDE entrants dans le pays, qui se sont montés à 12,8 Mds USD sur l'ensemble de l'année, soit une augmentation de 163%, et un niveau supérieur à 2008 (9,3 Mds USD) ou 2007 (3,9 Mds USD). L'archipel a ainsi été le 2ème pays d'accueil d'IDE en ASEAN-4, derrière Singapour (37,4 Mds USD), mais devant la Malaisie (7 Mds USD) et la Thaïlande (6,8 Mds USD). Ces flux restent néanmoins très inférieurs à ceux réceptionnés par l'Inde (23,7 Mds USD), et surtout par la Chine (101 Mds USD, secteur des services financiers exclu). Les IDE reçus par l'Indonésie en 2010 correspondent à 1,14% des flux mondiaux, et 4,7% des flux entrants en Asie.

Après quelques années de fragilité entre 2000 et 2003 pour des raisons avant tout conjoncturelles, les IDE d'origine française ont atteint, selon la BI, en moyenne 235,5 M USD par an entre 2004 et 2007, avant de connaître un plus haut historique à 417 M USD en 2008. Sur les neuf premiers mois de 2010, les IDE français entrants en Indonésie se sont montés à 141 M USD (-36% en g.a.). La France est passée du rang de 8ème émetteur de flux d'IDE vers l'Indonésie en 2009, à celui de 10ème émetteur en T3 2010.

Le stock d'investissements français dans l'archipel, à 1999 M USD en 2009, s'est établi à 2068 M USD en T3 2010. Ce stock se concentrerait principalement dans les industries extractives (pour les trois quart) et les services (un peu plus de 10%). En 2009, la France se classait 10ème parmi les pays investisseurs en Indonésie, et était le 3ème investisseur européen après les Pays-Bas et le Royaume-Uni, mais devant l'Allemagne.



Des progrès manifestes ont été réalisés ces dernières années dans la réforme du cadre des affaires en Indonésie : efforts accrus en matière de lutte contre la corruption, notamment au sein des tribunaux de commerce ; clarification des procédures de passation de marchés publics (création en 2007 d'une nouvelle structure centrale, l'Agence nationale des marchés publics ou *LKPP*). Plusieurs textes de lois importants ont été adoptés : loi sur les faillites (2004), nouvelle loi sur les sociétés anonymes (2007), décret proposant une série d'incitations fiscales pour les investisseurs (2007), révision de la loi sur l'impôt sur le revenu (2008) et l'adoption d'une nouvelle loi sur la TVA (2009). En outre, la révision de la Loi sur l'Investissement en 2007 s'est révélée être une étape importante dans l'assouplissement du cadre juridique et réglementaire des investissements étrangers.

Cependant, il subsiste une « liste négative » de secteurs dits stratégiques ou sensibles pour lesquels l'investissement étranger est assorti de conditions ou limité. La révision de cette liste en juin 2010 se traduit néanmoins par une plus grande ouverture de l'économie indonésienne aux IDE puisqu'une quarantaine de mesures restrictives sont levées ou adoucies.

Enfin, la simplification des procédures d'octroi des licences progresse avec la mise en place depuis fin 2009, par le BKPM (agence de coordination pour les investissements), d'un guichet unique au niveau national, actuellement décliné à l'échelon des provinces.

La poursuite de ces réformes est aujourd'hui plus que nécessaire, alors qu'en 2010 l'Indonésie est classée par la Société Financière Internationale au 121^{ème} rang sur 183 pays pour la « facilité à faire des affaires » (bien loin de la Thaïlande, à la 19^{ème} place, ou de la Malaisie, à la 21^{ème}).

Globalement, la présence française doit beaucoup au groupe Total, première entreprise française présente en Indonésie dont l'activité et les investissements dans le secteur de l'exploitation pétrolière et gazière (non comptabilisés dans les statistiques indonésiennes officielles) progressent très fortement. A ce titre, la direction du groupe a annoncé en janvier 2007 une augmentation des investissements de 6 Mds USD sur les 5 prochaines années. Premier producteur en Indonésie, Total représente un tiers de la production indonésienne en gaz.

Parallèlement, l'entreprise Eramet, présente depuis 2006 en Indonésie, étudie la possibilité d'un investissement de 4 Mds USD pour exploiter l'un des 3 plus grands gisements mondiaux de nickel.

Les investissements français en Indonésie sont également marqués par des implantations significatives dans les secteurs de l'agroalimentaire. Danone a lancé en 2007 son activité lait sous la marque Activia. Quant à sa filiale indonésienne, Aqua Danone, elle détient 80% du marché de l'eau en bouteille. S'agissant de la grande distribution, Carrefour est le n°2 de la distribution en Indonésie et leader sur le segment des hypermarchés. Le groupe compte aujourd'hui 41 magasins à travers le pays. Le rachat d'une part majoritaire du capital de PT Alpha Retailindo début 2008 lui permet de se développer sur le segment des supermarchés. Dans le secteur des cosmétiques, l'Oréal mettra en service sa deuxième unité de fabrication, faisant ainsi de l'Indonésie son premier site de production mondial.

Par ailleurs, dans le tourisme, Accor est la 1ère chaîne hôtelière en Indonésie avec ses marques Sofitel, Mercure, Novotel, Ibis et, depuis 2006, Formule 1. Le groupe opère 40 hôtels en Indonésie, toutes catégories confondues.

On dénombre aujourd'hui un peu plus d'une centaine d'implantations françaises en Indonésie qui poursuivent leur développement sous forme de filiales ou de bureaux de représentation, telles que : Alcatel-Lucent, Axa, BNP Paribas, CLS-Argos, Colas, CMA-CGM, Egis, Evalis-Socfindo, Louis-Dreyfus Armateurs, Sanofi Aventis, Schlumberger (Mecaindo), Sodexo, Technip etc.

De nombreuses PME sont implantées (parfois par le biais de leurs filiales singapouriennes ou australiennes) dans des secteurs aussi divers que la bijouterie, la communication / publicité, le conseil, les cosmétiques, l'import-export, la logistique, le second-œuvre du bâtiment, le tourisme.

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Tenue

L'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé au monde et celui comptant la plus importante population musulmane (plus de 85% de la population). L'islam qui y est pratiqué est considéré comme tolérant et, d'une manière générale, le pays est marqué par une grande ouverture d'esprit.

En dehors de la province autonome spéciale d'Aceh et de certaines écoles publiques de la province de Sumatra Ouest, le port du voile n'est pas obligatoire. Signalons cependant qu'une certaine discrétion vestimentaire est recommandée comme dans tout pays musulman.

Horaires

La semaine ouvrée normale va du lundi au vendredi, avec un après-midi souvent raccourci le vendredi. Cependant, de nombreux secteurs ne suivent pas ces horaires, comme c'est le cas de la distribution ou encore de la construction qui sont aussi en activité le soir et le week-end.

Les administrations ouvrent en général à 9h et ferment entre 15h et 17h, du lundi au jeudi. Le vendredi se termine plus tôt, parfois à 11h30.

Les banques sont pour la plupart ouvertes du lundi au vendredi à partir de 8h ou 9h et jusqu'à 16h.

Les magasins, en revanche, ont des horaires d'ouvertures très larges. Dans les galeries commerciales, les boutiques ouvrent généralement tous les jours de 10h à 22h, y compris la plupart des jours fériés. Les hypermarchés ouvrent plus tôt le matin. Certaines supérettes sont ouvertes 24h sur 24. En revanche, les boutiques spécialisées ferment parfois plus tôt, aux alentours de 18h.

Langue

La langue officielle de l'Indonésie est le bahasa Indonesia.

Bien que l'anglais soit relativement bien parlé dans les cercles d'affaires, du moins par les membres des équipes de direction, il vaut mieux s'assurer à l'avance que vos interlocuteurs parlent couramment anglais, ou, le cas échéant, prévoir d'avoir recours à un interprète.

Les pratiques commerciales du pays

Autant dans les administrations publiques que dans le secteur privé, il n'est pas inutile de confirmer la veille un rendez-vous pris et accordé quelques jours plus tôt. Il faut savoir par exemple, que dans l'administration, une réunion interne de dernière minute convoquée par un supérieur hiérarchique aura la priorité sur le rendez-vous que vous avez pourtant eu soin de prendre. Il est vrai aussi que l'interlocuteur suivant ne sera pas surpris par un changement de programme de dernière minute imputable au premier désagrément.

Par ailleurs, la ponctualité n'étant pas une règle d'or en Indonésie, il est inutile de s'impatienter !

A la première rencontre d'un interlocuteur, un échange de cartes de visite sera effectué. Il est recommandé de remettre votre carte de visite à votre interlocuteur de la main droite (la coutume javanaise veut par ailleurs que l'on supporte son poignet droit de sa main gauche). Essayez de recevoir la carte de visite que l'on vous tendra de vos deux mains.

Enfin, sachez que les Indonésiens n'ont pas de nom de famille. Vous pouvez appeler vos interlocuteurs par Monsieur ou Madame suivi de leur « prénom », c'est-à-dire le premier nom indiqué sur une carte de visite.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

© 2011 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

Auteur : Mission Economique Ubifrance de Jakarta à partir des notes rédigées par le Service Economique de Jakarta

Adresse : World Trade Centre, 11ème étage
Jl. Jenderal Sudirman Kav. 31
12920 Jakarta - Indonésie

Mise à jour par : Carole Cunisset

Revue par : Michel Drobnik

Version originelle du 28 août 2009

Mise à jour le 18 avril 2011

